



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# CACES R485 CATÉGORIE 2 RECYCLAGE

Dernière mise à jour le 02/02/2024.

## OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 2 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en œuvre un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m) de catégorie 2 en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R485

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne étant amenée à utiliser régulièrement ou occasionnellement des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 2

### Tarif

[Voir les conditions générales de vente](#)

### Réf.

**CACES R485 2 REC**

### Contact

0298968158  
[contact@formaseco.bzh](mailto:contact@formaseco.bzh)  
[www.formaseco.bzh](http://www.formaseco.bzh)

## PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans



Niveau

**Autres formations  
professionnelles continues**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 8 maxi**



Durée

**14 heures / 2 jour(s)**



# PROGRAMME

## Théorie

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant

## Pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manoeuvres
- Fin de poste - Maintenance

# RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%
- Aux formations SST : 100 %
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %
- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation

## INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs CACES®

## ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R485 de la CNAMTS

## ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation de formation professionnelle et d'un certificat CACES®

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES R485 catégorie 2 Recyclage